

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

2 septembre 2006

ÉNERGIE - (n° 3201)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENTS**

N° 93570 à 93591

présentés par  
M. Daniel Paul  
et 21 membres du groupe des député-e-s Communistes et Républicains

-----  
**ARTICLE 6**

Supprimer l'alinéa 7 de cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le projet de loi relatif au secteur de l'énergie est, entre autres tares, synonyme de désintégration de GDF, d'opposition frontale et destructrice avec EDF, d'ouverture à la concurrence de la filière nucléaire française et d'abandon de la maîtrise des prix du gaz et de l'électricité appelés à être fixés, plus qu'aujourd'hui encore, en fonction des seules exigences de rendement des actionnaires.

Du premier au dernier article, du premier au dernier alinéa, de la première à la dernière phrase, ce texte bafoue ouvertement l'intérêt général.

Dénoncer cette réalité passe, notamment, par le dépôt systématique d'amendements de suppression.

---

Ces amendements identiques ont été déposés par 22 membres du groupe des député-e-s Communistes et Républicains :

Adt n° 93570 de M. Daniel Paul  
Adt n° 93571 de M. Asensi  
Adt n° 93572 de M. Biessy  
Adt n° 93573 de M. Bocquet  
Adt n° 93574 de M. Braouezec  
Adt n° 93575 de M. Brard  
Adt n° 93576 de M. Brunhes  
Adt n° 93577 de Mme Buffet  
Adt n° 93578 de M. Chassaigne  
Adt n° 93579 de M. Desallangre  
Adt n° 93580 de M. Dutoit  
Adt n° 93581 de Mme Fraysse  
Adt n° 93582 de M. Gérin  
Adt n° 93583 de M. Goldberg  
Adt n° 93584 de M. Gremetz  
Adt n° 93585 de M. Hage  
Adt n° 93586 de Mme Jacquaint  
Adt n° 93587 de Mme Jambu  
Adt n° 93588 de M. Lefort  
Adt n° 93589 de M. Liberti  
Adt n° 93590 de M. Sandrier  
Adt n° 93591 de M. Vaxès